

Un projet de loi polonais menace la sécurité des enfants et la protection des femmes contre les violences

Le Parlement polonais délibère en ce moment sur un projet de loi qui va mettre en danger les jeunes en Pologne, menaçant leur bien-être émotionnel, physique et social, en censurant toute information sur la santé sexuelle et reproductive et la prévention des violences sexuelles. Il n'est pas surprenant que l'organisation fondamentaliste **Ordo Iuris** soit à l'initiative de cette loi qui constitue une menace réelle pour les jeunes femmes et les filles, qui sont toujours la cible d'attaques.

Les auteurs de ce projet de loi rétrograde veulent censurer et punir les personnes qui s'occupent de la santé des enfants et de la sécurité des femmes. Ils proposent d'imposer des peines de prison de trois ans à quiconque travaille à protéger les jeunes en les éduquant sur la vie relationnelle, la santé, la vie intime et la prévention de la violence.

Il s'agit d'une proposition tout à fait irresponsable à l'heure du numérique où il n'est pas possible de contrôler les informations que les jeunes voient et la façon dont ils les interprètent. Dès l'âge de neuf ans, ils peuvent accéder aux premières informations sur les relations via la pornographie sur Internet. La violence à l'égard des femmes et des filles est endémique dans le monde entier ; en Pologne, 4,5 millions de femmes subissent des violences psychologiques de la part de leur partenaire ou mari actuel; et 2 millions de femmes subissent des violences physiques ou sexuelles.

Partout dans le monde, les parents veulent protéger leurs enfants contre les violences à mesure qu'ils atteignent l'âge adulte et leur assurer une vie heureuse et saine. A cet égard, il est urgent qu'ils soient soutenus par la communauté au sens large, et l'école en fait partie. Des études menées dans plusieurs pays montrent que l'éducation portant sur l'égalité entre les femmes et les hommes et mettant l'accent sur le consentement peut réduire la violence au sein du couple.

Pourtant, au moment même où ce soutien est plus que nécessaire, ce projet de loi vise à l'arracher aux parents polonais et à permettre à l'État d'abdiquer sa responsabilité de protéger la santé et la sécurité de ses citoyens, notamment des femmes et des jeunes. L'intention du projet de loi reflète de près une loi russe de 2012 qui a interdit toute information sur l'éducation sexuelle, empêchant les enseignants de contribuer à réduire les grossesses chez les adolescentes et les taux de VIH. Ce serait un exemple tragique à suivre pour la Pologne.

Irene Donadio, Senior Lead for Partnerships and Strategy à l'IPPF European Network, a déclaré:

"Les idéologues à l'origine de ce projet de loi punitif ne se soucient manifestement pas des véritables défis auxquels sont confrontés les parents, les enfants et la société. L'époque dans laquelle nous vivons est pleine de nouveaux dangers, et les gouvernements devraient protéger et soutenir les jeunes afin qu'ils acquièrent les compétences nécessaires à des relations intimes saines tout au long de leur vie, contribuant ainsi à stopper une épidémie de violence dirigée contre les femmes. J'ai un frisson dans le dos à l'idée que des personnes essaient plutôt de ramener les filles et les garçons dans un monde d'ignorance et de peur.

Il est également révélateur qu'une initiative prétendument destinée à prévenir la pédophilie ne propose aucune mesure de lutte contre la violence telle que celle perpétrée par l'Église catholique dans le plus grand scandale d'abus pédosexuels en Pologne. L'IPPF EN exhorte le Parlement polonais à défendre la santé et le bien-être des enfants au lieu de leur retirer les protections essentielles."

Contacts Presse :

Véronique SEHIER # 06 86 65 25 19 / veronique.sehier@planning-familial.org

Irène DONADIO #+32 (0) 2250 09 50 mobile +32 491 71 93 90 idonadio@ippfen.org